



Monsieur François BEHAREL,

Président Directeur Général d'AUSY SAS

Sèvres, le 19 décembre 2018

Monsieur,

Le Président de la République a demandé lors de son allocution télévisée du 10 décembre dernier, à toutes les entreprises qui le pouvaient, de verser une prime de fin d'année à leurs salariés.

Nous, organisations syndicales signataires de ce courrier, estimons que par son comportement, la Direction d'AUSY alimente la défiance entre salariés et dirigeants, et le creusement des inégalités en refusant jusqu'ici toute idée d'augmentation générale et de partage des bénéfices.

En effet, il n'est pas inutile de rappeler qu'AUSY ne verse plus de participation à ses salariés depuis quatre ans, et que nos demandes de négociations pour la mise en place d'un accord d'intéressement n'ont jamais été entendues, faute de volonté de la Direction.

Toutefois consciente du passif accumulé en la matière, cette même Direction est toujours en réflexion depuis plusieurs mois sur le principe d'une enveloppe exceptionnelle, sans que ce projet n'ait encore abouti. Les résultats de l'année 2018 s'annoncent de plus très positifs pour AUSY, qui fait donc partie des entreprises en mesure de distribuer une telle prime.

En conséquence, nous demandons l'application rapide de la prime de fin d'année chez AUSY, par paliers en fonction de la rémunération nette mensuelle plafonnée à 3 600 €, et sur le long terme la mise en place d'un accord d'intéressement permettant le partage des bénéfices.

Nos représentants se tiennent à votre disposition pour examiner avec vous les modalités concrètes d'application de cette mesure. Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos respectueuses salutations syndicales.

Les syndicats CFTC-SICSTI, CFE-CGC, CFDT et CGT AUSY